

Penser le genre en sciences de l'information et de la communication et au-delà

Thinking Gender in Information and Communication Sciences and beyond

Béatrice Fleury et Jacques Walter



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/503>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.503

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 111-127

ISBN : 978-2-86480-989-0

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Béatrice Fleury et Jacques Walter, « Penser le genre en sciences de l'information et de la communication et au-delà », *Questions de communication* [En ligne], 15 | 2009, mis en ligne le 01 août 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/503> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.503

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations

Université Nancy 2

Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations

Université Paul Verlaine-Metz

jacques.walter@univ-metz.fr

PENSER LE GENRE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET AU-DELA

Résumé. — La question au centre de ces « Échanges » est celle du contraste entre l'abondance des publications et débats autour de la problématique du Genre et la discrétion des sciences de l'information et de la communication en la matière. Pour en comprendre l'origine et les ressorts, Marlène Coulomb-Gully met en discussion un texte dans lequel elle étudie la discipline au regard du cadre académique et social dans lequel elle s'inscrit. À sa suite, plusieurs chercheuses lui répondent : quatre conduisent des recherches dans le champ des médias – Marie-Joseph Bertini, Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta –, deux au sein des études littéraire – Catherine Gravet et Marie-Ève Thérénty –, une est historienne, Françoise Thébaud. Convaincues que la recherche en ce domaine doit s'accompagner d'une démarche volontariste, toutes tentent d'élucider les raisons du retard constaté et le profit qu'il y a pour les sciences humaines et sociales à le combler.

Mots clés. — Sciences de l'information et de la communication, histoire, littérature, Genre, féministes, femmes, médias, journalistes, universitaires.

Chercheuse en sciences de l'information et de la communication (sic), Marlène Coulomb-Gully est spécialiste des médias. Parmi ses travaux, plusieurs sur le discours télévisuel, dont certains qui traitent plus particulièrement de son intrication avec le champ politique (Coulomb-Gully, 1994 ; 1995 ; 2001). Comme elle le précise, sa rencontre avec le Genre¹ « s'est faite à la faveur d'une recherche engagée au début des années 2000 avec Simone Bonnafous, [...] portant sur la médiatisation internationale du 8 mars » (Coulomb-Gully, 2006a ; 2006b ; 2007 ; Bonnafous, Coulomb-Gully, 2007 ; Coulomb-Gully, Bonnafous, 2007). Or, c'est cette recherche qui lui a permis « de découvrir le champ foisonnant des travaux sur le Genre et de mesurer l'écart entre la production en France et celle à l'étranger (notamment l'Amérique du Nord et l'Europe du Nord) ». Ainsi le titre de la contribution de Marlène Coulomb-Gully – « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *gender blind* » – est-il non seulement une cordiale provocation à l'adresse de sa discipline d'appartenance, mais aussi une allusion à son propre parcours. Précisons que *Questions de communication* a déjà publié une partie des travaux de cette chercheuse (Marlène Coulomb-Gully, 2006b). Aussi nous a-t-il donc semblé pertinent de faire aujourd'hui un point avec elle sur la situation des sic vis-à-vis du Genre. D'autant que si, en 2005, nous avons consacré un dossier aux « Espaces politiques au féminin » (Fleury, Walter, 2005), depuis, nous sommes nous aussi restés silencieux sur cette approche.

La question qui fonde le propos de Marlène Coulomb-Gully est celle du contraste entre « l'abondance des publications et débats actuels autour » de la problématique du Genre « et la discrétion des sic sur cette interrogation qui devrait pourtant les interpeller au premier chef, tant l'information comme la communication sont structurées par le Genre ». Pour lui répondre, sept contributeurs² : Marie-Joseph Bertini qui inscrit le retard pris par cette discipline dans une configuration plus large qui est celle de l'université française ; Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque, Eugénie Saitta qui mettent cette problématique à l'épreuve dans le champ particulier du journalisme et des études le concernant ; Catherine Gravet qui traite des historiens des Lettres belges et qui pose la question

¹ De l'ensemble des contributeurs, seule M.-J. Bertini choisit une graphie qui use de la majuscule pour écrire « Genre ». C'est pourtant celle-ci que nous utiliserons ici, faisant nôtre l'argument qu'elle avance pour s'en expliquer : « J'ai choisi ici la graphie Genre, la majuscule faisant signe vers les *Gender Studies* anglo-saxonnes ». Ainsi nous sommes-nous permis quelques libertés avec les textes publiés en ces pages, en ajoutant une majuscule au mot « Genre », même lorsque nous avons repris des passages de la version initiale.

² Tous les contributeurs sont des femmes, sans que pour autant cette qualité résulte d'un choix délibéré. En effet, des chercheurs ont été sollicités, ils seront parties prenantes de la livraison suivante (*Questions de communication*, 16, 2009).

de savoir si ces derniers sont aveugles au Genre ; Marie-Ève Thérénty – professeur de littérature française à l'université Paul Valéry-Montpellier 3 et membre de l'Institut universitaire de France – qui, non seulement, revient sur le retard constaté, mais prône l'utilité d'un regard historique et rétrospectif sur ces questions ; Françoise Thébaud, historienne et spécialiste de l'histoire des femmes, qui traite de la place du Genre dans sa discipline, non seulement à partir des travaux réalisés sur ce sujet, mais aussi en accordant une place essentielle aux historiens. Pour comprendre la situation des *sic* vis-à-vis du Genre, il nous paraissait donc important de ne pas se cantonner ni à cette discipline, ni au cadre français, mais de regarder comment des chercheurs étrangers et/ou d'autres traditions de recherche se positionnaient. Ainsi la mise en regard permet-elle de repérer les points de convergences et traits distinctifs.

De l'ensemble des contributions, deux aspects ressortent : la réserve des *SHS* par rapport au Genre n'est pas seulement affaire de discipline, elle est consubstantielle au fonctionnement académique et aux présupposés sociaux ; traiter du Genre, c'est profiter des acquis d'un questionnement particulièrement riche pouvant irriguer favorablement la discipline qui s'en chargerait. Mais de polémique il ne sera pas question ici, quand bien même se situe-t-on dans des « Échanges » dont la tonalité peut parfois être « musclée ». En effet, le texte soumis à discussion ne s'est pas vu contester par ses lectrices, tout au plus des nuances lui ont-elles été apportées. En revanche, et c'est une spécificité de cette livraison, les chercheuses – hormis Marie-Joseph Bertini qui a choisi d'amplifier l'analyse initiale de sa collègue – ont empoigné la réflexion de Marlène Coulomb-Gully à partir de leur propre objet de recherche dont il convient de préciser qu'il est centré sur les femmes. D'hommes il est peu question – si ce n'est dans l'argumentation de Françoise Thébaud –, le genre étant envisagé selon le problème de la domination masculine, moins selon l'intrication masculin-féminin qui ouvrirait à des comparaisons, absentes ici, et que d'aucuns pourraient regretter (Gavillet, 2005 ; Fleury, Walter, 2005). Quoi qu'il en soit, plusieurs terrains sont explorés, sans que les résultats des travaux conduits sur l'un ne viennent contredire ceux de l'autre. Du coup, c'est d'un accord dont il s'agit : un retard a été pris et il est important de le combler. D'ailleurs, c'est plus précisément cette réflexion à double entrée qui nourrira la première partie de ce préambule, pour sa part réservée à la situation au sein des études en *sic* et/ou sur les médias, la seconde approche étant consacrée à l'appréhension du Genre par la littérature et l'histoire. Prendre un parti disciplinaire peut sembler réducteur pour une question de cet ordre qui déborde le cadre contraint des disciplines constituées. Mais, ici, il a l'avantage de mettre en évidence le rôle d'aiguillon que des chercheurs engagés dans les études sur le Genre impulsent au sein de leur communauté. En effet, que les contributrices soient chercheuses en *sic*, en science politique, en littérature, en histoire, on comprend

combien cet angle d'analyse compte à leurs yeux. En atteste l'approche similaire qu'elles adoptent et qui consiste à revenir sur la chronologie de la prise en charge de ces études dans leurs domaines respectifs.

La lente acceptation du Genre en SIC et dans les études sur les médias

Un retard : oui, mais pourquoi ?

Marlène Coulomb-Gully situe le *Gender Turn* au début des années 2000 en France, quand bien même, en 2001 encore, « les coordinatrices de *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme* (Laufer, Marry, Maruani, 2001 : 11) » jugeaient-elles cette lenteur « bien suspecte ». Si un retard est constaté, il ne peut l'être qu'au regard d'une comparaison avec une avancée observable ailleurs, aux États-Unis par exemple, mais aussi dans d'autres pays d'Amérique du Nord. Pour Marlène Coulomb-Gully, on ne peut comprendre ce phénomène sans le rattacher « à l'histoire du féminisme en France et ses rapports avec l'institution universitaire ». D'où une argumentation fondée sur un phasage en trois temps : « 1970 : année zéro du féminisme ? », « Du début de reconnaissance des années 80 au «creux» des années 90 », « Troisième millénaire : la nouvelle donne ». Sans revenir par le menu sur les éléments d'explicitation apportés par la chercheuse, il convient de noter plusieurs traits caractéristiques : la difficile cohabitation entre le militantisme féministe et le monde académique, dans les années 70 surtout, l'un se méfiant de l'autre et vice-versa ; la stimulation par le politique des études sur le Genre, notamment lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 ; la mise en débat public des questions de Genre – avec, par exemple, celle de la parité – et ses effets en termes institutionnels, des réseaux de recherche étant constitués dans les années 2000. En dépit de ces difficultés, Marlène Coulomb-Gully constate que des études de Genre sont parvenues à s'implanter avant cette période, mais en sociologie, histoire, psychologie sociale, philosophie, littérature, littérature et civilisation anglophones et économie, pas en sic où le virage n'a été pris que plus tardivement. De ce point de vue, Françoise Thébaud apporte un éclairage tout à fait passionnant en ce qui concerne la discipline historique. Effectivement, les études sur le Genre y commencent dans les années 70 et seraient un effet des années 68 : « Dominante et longtemps incontestable dans l'institution, cette histoire au masculin est devenue critiquable dans un contexte intellectuel, social et politique favorable à l'émergence de nouveaux questionnements et à de multiples contestations ». Ainsi cite-t-elle plusieurs travaux fondamentaux, tous caractéristiques d'une sensibilité scientifique renouvelée : « Parution

de travaux pionniers en sociologie du travail féminin (représentée notamment par Andrée Michel, Madeleine Guilbert et Evelyne Sullerot) ; renouvellement de l'anthropologie qui incite les historiens à travailler sur la famille, les relations de parenté et le symbolique ; influence diffuse de Michel Foucault qui défend une démarche antinaturaliste et des objets d'étude originaux (la folie, le pouvoir, les disciplines, les sexualités) ; ouverture de la discipline à l'histoire ouvrière et à la "nouvelle histoire", qui propose l'élargissement du champ des recherches aux mentalités, à la démographie, aux marginaux, aux attitudes devant la vie, au quotidien, tous sujets qui rencontrent inévitablement les femmes ».

Une question se pose : nées dans les années 70 (Boure, 2007, 2008 ; *Questions de communication*, 12, 2007), pourquoi les sic n'ont-elles pas profité de ce mouvement ? L'une des raisons invoquées par Marlène Coulomb-Gully relève d'une préoccupation disciplinaire d'ordre identitaire. Elle constate que « bien des griefs formulés par le monde académique français à l'encontre des études de Genre rappellent ceux qui ont été opposés aux sic dans leur combat pour l'accès à la légitimité institutionnelle ». Mais à cette gémellité, elle ajoute un caractère typique de la société française : l'universalisme républicain. Se singularisant par un refus de « toute spécificité de race, de classe et de Genre pour ne voir en chaque citoyen qu'un exemplaire d'une humaine condition dégagée de toute incarnation », cette approche a probablement pesé sur des études attachées à étudier des différences et à en expliquer les modalités et processus de fonctionnement.

Marie-Joseph Bertini va plus loin encore. Ce n'est pas de retard dont il faut parler, mais de refus : celui de l'Université française de considérer la problématique du Genre « comme centrale au sein des recherches [...], toutes disciplines confondues ». En cela, la recherche en France est en écart par rapport à la dynamique internationale du *Gender Mainstream* – « approche intégrée de l'égalité » – qui « développe des stratégies visant à incorporer durablement la perspective de cette égalité dans toutes les dimensions et à tous les étages de la réalité sociale et culturelle ». Si le *Gender Mainstream* voit des applications en divers domaines – économie, éducation, formation, communication et information, politique, développement, santé, travail... –, il doit aussi beaucoup aux travaux anglo-saxons sur le Genre. C'est donc sous la pression que la France s'est ouverte à ces questions, sans que, contrairement à d'autres pays, « une discipline à part entière relevant du Conseil national des universités (CNU) » lui ait été dédiée. Marie-Joseph Bertini voit deux raisons à ceci qui s'ajoutent à celles suggérées par Marlène Coulomb-Gully : l'influence persistante du modèle chrétien, et « la persistance très française de la notion d'"ordre symbolique" maintenue à travers le triple dispositif de la philosophie du droit, de la psychanalyse lacanienne et de l'anthropologie structurale ».

Mais cette spécialiste des études de Genre n'en reste pas là³. Elle prend au sérieux ce mouvement par lequel les *sic* sont passées d'une période de non-légitimité à une autre, qui serait celle de la reconnaissance. Elle aussi fait l'hypothèse que cette progressive stabilisation a pu conduire la discipline à pratiquer la prudence en matière de terrains de recherche eux-mêmes en construction. D'ailleurs, elle consacre une partie de son argumentation à ce phénomène, expliquant que ce n'est pas un hasard si ce sont des disciplines anciennes qui se sont d'abord ouvertes à la problématique du Genre. Ainsi ces dernières, moins enclines que les *sic* à perpétuer la « prétention des sciences à l'objectivité et à la neutralité du chercheur », ont-elles su intégrer d'autres façons de « faire la science », telles celles pratiquées par les *Cultural*, les *Women* puis les *Gender Studies*. Pour Marie-Joseph Bertini, « résolument post-modernes, c'est-à-dire fondées sur l'idée que les normes, les principes, les savoirs implicites et explicites qui structurent et organisent toute société humaine sont le produit de constructions sociales et culturelles déterminées dans le temps (historicité) et dans l'espace (relativité), ces études n'ont pas manqué de remettre en cause les pratiques scientifiques propres aux sciences dures ». En s'arc-boutant sur les principes de neutralité et d'objectivité, les *sic* refuseraient de se remettre en cause, montrant ainsi une faiblesse structurelle.

Comment le Genre peut-il irriguer les travaux en *sic* ?

Marlène Coulomb-Gully fait des études de Genre en *sic* un principe, d'ailleurs posé de la sorte dans le titre de la deuxième partie de son argumentation : « *sic* et Genre : une rencontre nécessaire ». Toutefois, poser ce principe serait insuffisant s'il n'était assorti de considérations prenant en compte les propositions précédemment avancées. Telles celles au sujet des critiques portées à l'encontre des *sic* et qui ont pu conduire ces dernières à manifester de la frilosité quant à l'acceptation de problématiques nouvelles et de méthodologies considérées comme insuffisamment avérées. L'époque a changé, les *sic* auraient acquis une forme de maturité les libérant du poids que constitue la quête de légitimité. Mais il est une autre explication, démographique celle-ci : la féminisation des enseignants-chercheurs et la convocation, par des chercheuses, des études de Genre, par conséquent en progression. D'autant que les *sic* étant en prise avec des phénomènes d'actualité, le changement du statut des femmes dans la seconde moitié du XX^e siècle se révèle un terrain de recherche favorable. Ainsi Marlène Coulomb-Gully pose-t-

³ Parmi les ouvrages de M.-J. Bertini, on note : *Femmes. Le pouvoir impossible* (2002), *Cachez ce sexe que je ne saurais voir (et al., 2003)*, *L'autre sexe du pouvoir* (2008).

elle cette question : « Comment imaginer qu'une discipline comme les sic, qui interrogent ces objets à travers le prisme de la médiatisation, puissent occulter la variable genrée ? ». Et de lister les domaines où cette approche a toutes les chances de trouver son compte : par exemple, l'analyse de la représentation des femmes dans la fiction, la réception des médias, la présence des femmes en politique... La chercheuse pose également un prédicat : « Il ne s'agit plus d'étudier les femmes comme une entité spécifique, sorte de peuplade séparée du reste de la société, mais de prendre en compte la complexité des interactions existant entre ses diverses composantes et donc d'inclure les hommes ».

Le point de vue de Marie-Joseph Bertini est similaire, bien que plus tranché. Marie-Joseph Bertini invoque la « bâtardise » intrinsèque des sic qu'il leur reviendrait, aujourd'hui encore, d'assumer, parce que celle-ci peut constituer une force : « Moins que de métissage, notion devenue noble, il s'agit ici d'assumer la trivialité profonde des sic au sens où Yves Jeanneret (2008) déploie cette notion, leur capacité à penser des objets triviaux, vulgaires, méprisés par les disciplines anciennement constituées et pourtant révélateurs des tensions dynamiques d'une socioculture ». C'est justement au regard de cette trivialité que les études de Genre se révèlent profitables aux sic : « En ce sens, la trivialité du Genre constitue un support essentiel de sa problématisation puisqu'il faut entendre ici trivialité au sens originnaire du terme : *trivium* signifie trois voies ; la trivialité ainsi entendue désigne un carrefour, c'est-à-dire un lieu où bifurquent les phénomènes et le sens dont ils sont revêtus ».

Elle aussi aborde le thème de la féminisation du monde de la recherche en SHS, mais en l'inscrivant dans une configuration qui est celle du rapport de domination exercé dans le milieu universitaire. Ainsi complexifie-t-elle le diagnostic posé par Marlène Coulomb-Gully en sollicitant une approche elle-même héritée des études de Genre : « La puissance du mécanisme bien connu de l'intériorisation des normes (Bourdieu, 1998) contribue à éloigner efficacement les jeunes enseignantes-chercheuses d'une problématique qui affaiblirait à leurs yeux leur position fragile dans un contexte structuré depuis ses lointaines origines cléricales et médiévales par une forte prééminence masculine. Il en ira tout autrement des jeunes doctorantes qui intégreront le corps des enseignants-chercheurs en sic, à l'issue d'un parcours assumé de thèse de doctorat spécifiquement axée sur la problématique Genre ».

Enfin, à l'instar de Marlène Coulomb-Gully, Marie-Joseph Bertini insiste sur le bénéfice que représentent les études de Genre, voyant en elles une refondation indispensable des problématiques et méthodes. Pourquoi ? Parce que « le Genre travaille les schèmes informationnels et communicationnels qui sont au fondement de toute société humaine et

dont il est essentiel de saisir le prolongement politique rendu manifeste par les dispositifs qui, en se superposant les uns aux autres, de la famille à l'école en passant par les médias, l'entreprise, l'université, la recherche et l'espace public, contribuent à maintenir une organisation sociale et culturelle fondée sur la hiérarchie inquestionnée des sexes et sur le primat du modèle hétérosexiste qu'elle sert ». Mettant en relation les fondements philosophiques, théoriques et méthodologiques de ces études avec les travaux de Pierre Bourdieu sur la domination et ceux sur le pouvoir par Michel Foucault, elle démontre combien les SIC pourraient être à l'aise dans de tels questionnements, elles qui sont censées « mettre en évidence l'adossement crucial de [la *doxa*] aux stratégies de communication et d'information et à leurs instruments techniques, médiatiques et discursifs ». Car, structurellement, « les modes de circulation de la *doxa* dans le tissu social sont indissociables des technologies de communication et des systèmes médiatiques qui en dérivent ».

Le journalisme à l'épreuve du Genre

Justement, c'est sur ce terrain que se situe la contribution de Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta. Si la première est chercheuse en SIC, la seconde en sociologie, la troisième en science politique, toutes trois ont une expérience scientifique commune. Membres du Centre de recherche sur l'action politique en Europe (CRAPE), elles ont organisé un colloque international à l'Institut d'études politiques de Rennes du 15 au 18 mai 2008 : « Genre, journalisme et presse écrite. Place et production des femmes et des hommes dans la presse ». Traitant du « journalisme au prisme du genre », elles démontrent ici, exemples à l'appui, en quoi la démarche peut se révéler « féconde ». C'est à un feuilletage précis qu'elles invitent, traitant d'abord de la féminisation du journalisme et mettant ce phénomène en regard avec d'autres évolutions du secteur et de ceux qui lui sont proches ou ressemblants, pour envisager ensuite les rapports de Genre dans les organisations de presse, et examiner enfin les modes de traitement genré de l'information. Ainsi ne font-elles pas du Genre une problématique isolée d'un contexte qui a une histoire, une culture et des façons de faire qui lui sont propres. Par exemple, pour la question de la féminisation de la profession, les auteures préviennent, dès l'introduction, que ce phénomène sera relié à « [l']expansion numérique et [la] diversification des conditions de travail, [l']élévation du niveau de diplôme, [la] précarisation des statuts ». Une méthode qui permet de déjouer les idées préconçues. De la sorte, ce n'est pas dans la phase de recrutement que des différences entre sexes interviennent. C'est par la suite, « dans les déroulements de carrières différenciés des hommes et des femmes, que se joue pour l'essentiel la reproduction de spécialisations sexuées, de formes de ségrégation horizontales et verticales ». Néanmoins,

Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta commentent ce résultat, expliquant qu'il est fondé sur des études qui, ne prenant pas en compte les variables afférentes au Genre et à ses effets, demanderaient à être complexifiées pour mieux éclairer les phénomènes observés. D'ailleurs, elles notent plus largement le déficit, en France, d'études sur le sujet. En témoignent les références théoriques qu'elles sollicitent, celles-ci puisant dans les travaux anglo-saxons, scandinaves et néerlandais, matière à nourrir leurs recherches.

En croisant les processus de production de l'information avec ceux relatifs à la construction des catégories genrées, elles avancent donc sur un terrain peu exploré. Pour cela, elles proposent « un niveau méso d'analyse afin d'étudier les rapports de genre tels qu'ils s'ancrent dans les logiques organisationnelles des rédactions et de mettre au jour l'ordre genré dans les rédactions ». L'histoire des organisations et des relations à l'intérieur de celles-ci est un moyen de comprendre les modes et enjeux des évolutions, de même que l'analyse de la féminisation de « spécialités traditionnellement "masculines" » permet de comprendre ce qui se joue dans le passage d'un mode de fonctionnement à un autre. Enfin, en s'intéressant « aux rédactions où persiste une ségrégation horizontale malgré une politique de promotion de la parité aux postes de décision », elles suggèrent qu'il est possible de suivre la subtile persistance de certains stéréotypes, en lien avec la question de l'exercice du pouvoir et de son intériorisation par les groupes concernés.

Pour ce qui est de l'incidence sur le contenu de l'information, là encore, les auteures tentent d'en investir les modalités selon un registre qui est celui de la complexité. Évoquant les travaux français, elles constatent qu'« alors que [ceux-ci] tendent souvent à unifier les formes et les enjeux d'une écriture "féminine", les recherches anglo-saxonnes et scandinaves soulignent fréquemment la diversité des stratégies des femmes pour investir le champ journalistique ». On l'aura compris, c'est dans cette lignée que Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta se situent, proposant même des pistes pour des programmes à venir.

Et dans d'autres disciplines ?

La presse féminine vue par une spécialiste en littérature

Si Marie-Ève Thérenty reprend à son compte l'idée d'un retard des *sic*, mais aussi de l'ensemble des études médiatiques sur le Genre, elle insiste également « sur l'utilité d'un regard historique et rétrospectif sur les médias,

regard qui permettra non seulement de faire émerger des continents journalistiques oubliés par les histoires de la presse traditionnelle, mais également de recadrer le rôle des médias dans la sexuation de notre société ». Car l'auteure connaît bien la littérature, elle qui a publié nombre d'études à visée générale (Thérenty, 2001, 2003, 2007 ; Thérenty, Vaillant, 2005), ou plus spécifiques (Thérenty, 1995, 1997, 1999...). En outre, pour s'être souvent risquée à franchir les frontières académiques de sa discipline mère, elle en connaît bien les « à côté », ce qui, de son propre aveu, expliquerait son entrée dans les études de Genre. Comme le fait Marlène Coulomb-Gully, elle revient donc sur les circonstances de cette rencontre. Son parcours professionnel s'est fait « tout entier à l'intérieur de la 9^e section (littérature française), mais avec un objet de recherche un peu incongru, semblant relever, à l'origine, plus de la discipline historique que des lettres : la presse au XIX^e siècle. Cet objet inattendu pour une spécialiste de littérature a engendré une démarche transdisciplinaire et sans doute un peu marginale par rapport aux études actoriales traditionnellement de mise dans les disciplines littéraires et a peut-être prédéterminé une certaine sensibilité aux questions de Genre ». C'est au moment de son habilitation à diriger des recherches « et avec l'amicale complicité de Christine Planté (1989), spécialiste des études de Genre », qu'elle a été conduite à « considérer d'un tout autre œil l'histoire de la presse au XIX^e siècle ».

Ceci posé, elle montre l'intérêt qu'il y a à travailler la question des relations entre presse et Genre au XIX^e siècle, la presse faisant « circuler des représentations de la différence des sexes », et constituant « sans nul doute, un lieu très important de la construction de cette différence ». Et de constater que, si la presse militante et les périodes les plus engagées ont été bien étudiées, des pans restent en friche. Les investir oblige le chercheur à revoir une distinction classique mais, à son sens, inopérante, entre presse féminine et presse féministe, les frontières entre les deux catégories se brouillant dès la fin du XIX^e siècle. D'où une approche qui vise là encore la complexité, notamment quand elle concerne les stéréotypes, les modes de construction de ceux-ci et la diversité des lieux où ils se manifestent (types de presse, d'articles).

Tout en s'inscrivant dans une histoire à large portée, il faut noter que la contribution de Marie-Ève Thérenty fait écho à celle de Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta. Une façon de montrer, si besoin était, la porosité des frontières disciplinaires, mais aussi la rémanence de certaines pratiques journalistiques. Ainsi la chercheuse fait-elle cette hypothèse : « Il existe peut-être une coïncidence à interroger entre ce moment du reportage féminin au tournant du siècle, et puis aujourd'hui la sociologie actuelle de la profession qui se caractérise par une augmentation nette du nombre des femmes et également l'émergence

de différentes formes de journalismes qui témoignent d'un nouvel engagement du reporter ». Quant à ce qui a trait aux professionnels eux-mêmes, elle montre tout l'intérêt d'une recherche attentive à exhumer le rôle joué par certaines personnalités : « Cette pratique invite l'historien à un retour en arrière sur ces quelques femmes journalistes du XIX^e siècle dont l'invention de postures, de procédés et de poétiques a sans doute été considérablement occultée, soit qu'elle ait été récupérée (on pense à la chronique), soit qu'elle ait été niée (on pense au reportage). On touche alors à un paradoxe manifeste : une partie de l'invention du journalisme serait à mettre à l'actif de quelques femmes alors même qu'elles ont été, dans la mesure du possible, tenues à l'écart du champ médiatique »⁴.

Enfin, Marie-Ève Thérénty ne dissocie pas l'histoire de la presse de l'historiographie de celle-ci, dont elle constate qu'elle est quasiment uniquement masculine. De ce diagnostic, elle tire une conclusion en forme de manifeste : non seulement les études de Genre doivent s'ouvrir à l'Histoire mais, selon elle – et elle l'assume pleinement –, il n'est pas inconcevable – ce qui sous-entend qu'il est souhaitable – qu'elles soient prises en charge par des femmes.

La critique littéraire en Belgique et ses stéréotypes

C'est aussi l'angle historique qui sert de fil conducteur à la contribution de Catherine Gravet. Mais le propos de cette spécialiste d'Alexis Curvers⁵ diffère de celui de ses collègues : il n'y est question ni des médias, ni de la situation française, mais du champ littéraire belge et de l'historiographie le concernant. Ainsi, en dépit d'une approche spécifique, Catherine Gravet, comme les autres contributrices, associe-t-elle l'analyse d'un champ à celle du domaine scientifique qui lui est attaché. Ce, afin d'examiner « le rôle des historiens de la littérature dans la reconnaissance, l'essor, la stagnation ou l'occultation des romancières belges ». Elle retrace plusieurs lieux et ouvrages fondamentaux où s'est exercée la critique, montrant les partis pris qui y furent à l'œuvre jusque dans les années 80 et la considération variable et limitée dont les femmes y ont bénéficié.

Premier cas : l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique qui vit le jour en 1920. Si cette institution était censée accorder une place significative aux femmes, force est de constater qu'aucune

⁴ Voir Goulet (2009).

⁵ A. Curvers est un écrivain belge d'expression française. Il est né à Liège le 24 février 1906 et décédé le 7 février 1992. En 2006, C. Gravet a soutenu à l'université Paul Verlaine-Metz une thèse en littérature, intitulée : *Un parcours d'écrivain au XX^e siècle : Alexis Curvers et ses relations littéraires*.

« n'est membre fondateur et que, parmi les 49 membres ayant siégé durant les deux premières décennies, on n'en dénicherait qu'une seule, Marie Gevers (entrée en 1938) ». Il faudra attendre l'après-guerre pour trouver une romancière « prisée ou primée par l'Académie ». Or, l'Académie bénéficie d'une image qui serait celle de sa dimension féministe. Chiffres à l'appui, Catherine Gravet récuse ceci et suggère que si cet avis a la dent dure, probablement est-ce dû à la présence en son sein de deux illustres figures de la littérature : Anna de Noailles (1921) et Colette « (qui lui succède au siège n° 33, en 1935) ».

Catherine Gravet s'attaque ensuite à un ouvrage de référence, *Les Écrivains belges contemporains. 1800-1946*, paru peu après la Seconde Guerre mondiale et signé de l'abbé Camille Hanlet. Dans le chapitre 6 de cette impressionnante somme (1302 pages), l'abbé traite des femmes de lettres, écartant donc celles-ci de rubriques où elles avaient toute légitimité de figurer : « Les Écrivains de guerre » ou « Les Écrivains de voyages ». Certes, l'admiration peut affleurer dans plusieurs analyses concernant des romans écrits par des femmes, mais des manques sont manifestes et des avis pour le moins tranchés sont formulés, pour la plupart en lien avec la graduation de ce que l'abbé considère comme étant acceptable ou non aux yeux de la morale chrétienne. Quant à l'ouvrage dirigé par Gustave Charlier⁶ et Joseph Hanse⁷, qui consiste en une « première grande histoire collective des lettres françaises de Belgique, de leurs origines à nos jours » et qui paraît à l'occasion de l'exposition universelle en 1958, il voit la collaboration de trois femmes (sur un total de 31 collaborateurs) : Marie Delcourt, Rita Lejeune-Dehousse et Émilie Noulet. De ce point de vue, les compléments que Catherine Gravet apporte sont explicites : « Des 59 chapitres, répartis en dix livres et autres appendices, ces dames en rédigent quatre, et, sur un total de 656 pages, elles s'en voient attribuer quarante-huit, illustrations et bibliographie comprises, soit, *grosso modo*, 7 % ». Et de faire ce commentaire : « Ici, le militantisme féministe ne semble pas de mise, peut-être parce que les périodes ne s'y prêtent guère ».

Que se passe-t-il donc dans les années 80, qualifiées par l'auteure de tournant et où l'on commencerait « à appréhender autrement les lettres belges en leur cherchant des spécificités » ? Une personnalité nourrit les linéaments de son analyse, celle de Marc Quaghebeur qui, selon elle, « a produit des miracles pour la promotion des lettres belges, et en particulier des romancières ». Dans *Balises pour l'histoire des lettres belges* (1982) ou dans *Lettres belges entre absence et magie* (1990), celui-ci réserve de belles pages à des romancières ou poétesses, louant notamment certains

⁶ G. Charlier est académicien, professeur à l'université libre de Bruxelles.

⁷ J. Hanse est académicien, professeur à l'université catholique de Louvain.

traits caractéristiques de leur écriture : « Les femmes paraissent en tout cas devoir préférer leurs audaces dans une langue qui ne se préoccupe pas d'irrégularités, mais qui ne débouche pas pour autant sur la crispation néo-classique » (Quaghebeur, 1990 : 421).

Deux décennies plus tard, en 2000, une autre somme paraît. Elle est dirigée par Pierre Halen et Christian Berg, et permet à Catherine Gravet de mesurer le chemin parcouru. Il aura donc fallu attendre de nombreuses années pour voir l'historiographie belge observer la littérature féminine autrement qu'à travers les lunettes de la misogynie : « Une femme de lettres, quoi qu'elle fit, ne pouvait être l'égal de l'homme de lettres. Au mieux, pouvait-elle espérer une reconnaissance morale ». Ainsi, selon la chercheuse, la romancière belge souffrirait-elle (au passé mais peut-être encore au présent) « d'une double illégitimité liée à la double tare d'être à la fois femme et belge ». Deux sérieux handicaps dans un champ quadrillé par des idées convenues !

La discipline historique en France : quelle histoire du masculin-féminin ?

La contribution de Françoise Thébaud entrelace deux aspects qui sont présents dans les autres textes, mais de façon moins frontale : l'étude d'un champ et celle de ses acteurs. En effet, l'historienne réserve une part importante de sa démonstration aux femmes historiennes et à la place de celles-ci dans la discipline, selon une approche chronologique. Précisons que la problématique des femmes traverse de part en part la carrière de Françoise Thébaud. Soutenue à l'université Paris 7, en 1982, sa thèse s'intitulait *Donner la vie. Histoire de la maternité en France entre les deux guerres* ; son habilitation à diriger des recherches porte le titre *Écrire l'histoire des femmes : bilan et perspectives* (université Lyon 2, 1995). Entre-temps, elle a écrit nombre d'articles et publié plusieurs ouvrages – *La femme au temps de la guerre de 14* (1986), *Quand nos grands-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux guerres* (1986), *Écrire l'histoire des femmes* (1998). Elle a également coordonné des volumes collectifs ainsi que des numéros de revues et codirige une revue – *cuo, Histoire, Femmes et Sociétés* – qu'elle qualifie ainsi : « Libérée de la crainte, autrefois affirmée, de faire de l'histoire des femmes un "ghetto", animée de la volonté d'obtenir une reconnaissance intellectuelle et institutionnelle de l'histoire des femmes et du genre, elle [la revue] affirme, par son titre et son contenu, son appartenance à la communauté des historiens, joue la carte de la visibilité intellectuelle et recherche une confrontation mutuelle féconde avec à la discipline historique ».

Si les travaux de la chercheuse sont centrés sur l'histoire des femmes, ils ajoutent désormais à celle-ci une attention « au processus de reconnaissance de ce domaine de recherches, par la transmission d'une

expérience historiographique, l'exposé des débats méthodologiques et une mise en perspective internationale ». C'est notamment cette perspective qu'elle développe dans une réédition revue et complétée de son ouvrage de 1998, et dont le titre se voit modifié quelque peu : *Écrire l'histoire des femmes et du genre* (2007). Et c'est cette approche qu'elle amplifie ici⁸ et qu'elle explique en ces termes : « Derrière Joan Scott (1988), qui invite à comprendre en quoi la politique définit le genre (place respective et hiérarchisée des hommes et des femmes, conceptions culturelles du masculin et du féminin), et en quoi le genre structure la politique, il s'agira de reprendre sous un autre angle ce savoir accumulé ; en prêtant notamment attention aux définitions de la discipline et à ses contestations, au rôle des actrices (scientifiques femmes), aux moments singuliers où changent les configurations de savoir et de pouvoir, aux résistances multiples et à leurs recompositions ».

Trois périodes scandent sa démonstration : une première (entre la fin du XVIII^e siècle et 1930) où l'histoire apparaît comme une discipline masculine, la postérité oubliant d'ailleurs que des femmes y ont exercé « faute de légitimité et de transmission » ; une deuxième, à partir des années 70, qu'elle qualifie de « moment féministe » et qui est « animé par des filles du *baby boom* ayant bénéficié de la première vague de démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur ». Il se caractérise par un substrat politique doublé d'une réalité sociologique, puis lors de la seconde vague, par « une dimension culturelle de critique des savoirs établis ». Le projet est ambitieux : il consiste à redonner une histoire aux femmes du passé et une mémoire à celles d'aujourd'hui ; une troisième qui voit « le glissement d'une histoire au féminin » – toujours proluxe – à une « *gender history* » qui résulte « à la fois de critiques internes au champ de recherche et d'un phénomène de transfert et accommodement de notions venues d'outre-Atlantique et d'autres disciplines ». Le rapport entre militantisme et recherche fait alors débat, celui des emprunts notionnels aussi. Ainsi en est-il du terme *gender* qui ne sera pas du tout utilisé « avant la traduction en français en 1988 de l'article de Joan Scott "Gender : A Useful Category of Historical Analysis" », sera mis en discussion ensuite, et dont les apports méthodologiques et conceptuels seront néanmoins intégrés et adaptés.

Si la démonstration de Françoise Thébaud est fondée sur une analyse des sujets travaillés et concepts utilisés, des réseaux de sociabilité et des lieux d'édition, elle prend également en compte les effets engendrés par le contact entre différentes traditions de recherche qui font des études

⁸ Cette contribution est une version remaniée d'un chapitre du livre *Langage, genre et sexualité* dirigé par A. Duchêne et C. Moïse qui est publié aux éditions Nota Bene en 2009.

de Genre, un domaine foisonnant d'échanges et de discussions. Quant à la réception de ces travaux, elle connaît une situation particulière : « Acquis depuis les années 80 auprès du public lecteur, la reconnaissance intellectuelle de l'histoire des femmes et du Genre a indéniablement progressé ces dernières années dans la communauté des historiens [...]. Cette reconnaissance intellectuelle n'est cependant pas totale et n'est pas suivie d'une reconnaissance institutionnelle qui permet à un domaine de recherche d'exprimer toutes ses potentialités ». D'où une situation contrastée sur le plan de la transmission, des étudiants pouvant suivre un cursus complet sans jamais entendre parler des travaux sur le Genre, tandis que d'autres, à l'occasion de séminaires ou cours optionnels, peuvent y être initiés. De ce point de vue, les derniers mots de la conclusion sont explicites : « L'Histoire continue ».

Conclusion

En arrière-fond des contributions ici rassemblées, une question se profile : comment stimuler un *Gender Turn* qui ne soit pas un seul effet de mode, mais qui constitue un véritable enjeu scientifique ? Pour Marie-Joseph Bertini, seul le volontarisme académique peut y parvenir. Mais un volontarisme associant, pour les SIC, les instances qui ont en charge sa structuration, à savoir la société savante – la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC) –, le lieu de qualification des enseignants-chercheurs – le CNU 71^e section –, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Selon elle, c'est à cette condition qu'il sera possible de voir se déployer un effet en chaîne (« un cercle vertueux »), qui va du profilage des postes – en pensant une offre pédagogique ajustée –, à l'encouragement et le soutien d'études sur le sujet. De la sorte, elle espère voir des réseaux se constituer et des problèmes de recherche acquérir une importance qui, pour l'heure, reste encore trop fragile. Pour Catherine Gravet aussi, une recherche volontariste doit être menée car c'est elle qui permettra de dépasser les obstacles que peuvent constituer certains *a priori* tenaces. Toutefois, la chercheuse s'interroge : « La bonne volonté suffit-elle ? ». Effectivement, les préjugés ont pour particularité d'être tenaces...

Références

- Berg C., Halen P., dirs, *Littératures belges de langue française (1830-2000). Histoire & perspectives*, Bruxelles, Éd. Le Cri.
- Bertini M.-J., 2002, *Femmes. Le pouvoir impossible*, Paris, J.- J. Pauvert.
- 2008, *L'autre sexe du pouvoir*, Paris, M. Milo.

- Bertini M.-J. et al., 2003, *Cachez ce sexe que je ne saurais voir*, Paris, Éd. Dis voir.
- Bourdieu P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Boure R., 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (1) », *Questions de communication*, 10, pp. 277-295.
- 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de communication*, 11, pp. 257-287.
- 2008, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (3). Postures, concepts et méthodes en débat », *Questions de communication*, 13, pp. 131-152.
- Coulomb-Gully M., 1994, *Radioscopie d'une campagne. La représentation politique au journal télévisé*, Paris, Kimé.
- 1995, *Les informations télévisées*, Paris, Paris, Presses universitaires de France.
- 2001, *La démocratie mise en scènes. Télévision et élections*, Paris, CNRS Éd.
- 2006a, « La JDF à la télévision française : 1982-2002 », *Communication*, vol 24, 2, Québec, pp. 29-47.
- 2006b, « La séquence des téléspectatrices », *Questions de communication*, 10, pp. 297-318.
- 2007, « Aux Unes, citoyennes ! », *Sciences de la société*, 70, pp. 3-17.
- Coulomb-Gully M., Bonnafous S., dirs, 2007, « Le 8 mars à la Une. Une étude internationale », *Sciences de la société*, 70.
- Fleury B., Walter J., 2005, dirs, « Espaces politiques au féminin », *Questions de communication*, 7, pp. 121-232.
- Gavillet I., 2005, « Peut-on parler d'espaces politiques au féminin ? », *Questions de communication*, 7, pp. 21-40.
- Goulet V., 2009, « Dick May et la première école de journalisme en France, entre réforme sociale et professionnalisation », *Questions de communication*, 16, à paraître.
- Hanlet C., 1946, *Les Écrivains belges contemporains. 1800-1946*, Liège, H. Dessain.
- Jeanneret Y., 2008, *Penser la trivialité*. Vol. 1, *La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Éd. Hermès-Lavoisier.
- Lauffer J., Marry C., Maruani M., dirs, 2001, *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France.
- Planté C., 1989, *La petite sœur de Balzac*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Quaghebeur M., 1982, *Balises pour l'histoire des lettres belges*, Bruxelles, Éd. Labor, 1998.
- 1990, *Lettres belges entre absence et magie*, Bruxelles, Éd. Labor.
- Questions de communication*, 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », 12, pp. 119-226.
- Scott J.W., 1988, *Gender and the Politics of History*, Columbia, Columbia University Press.

- Thébaud Fr., 1986, *La femme au temps de la guerre de 14*, Paris, Stock.
- 1986, *Quand nos grands-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux guerres*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
 - 1998, *Écrire l'histoire des femmes*, Saint-Cloud, Éd. ENS.
 - 2007, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Saint-Cloud, Éd. ENS.
- Thérenty M.-È., 1995, *Le père Goriot. Études de l'œuvre d'Honoré de Balzac*, Paris, Hachette.
- 1997, *L'Enfant. Études de l'œuvre de Jules Vallès*, Paris, Hachette.
 - 1999, *Les Fleurs du mal. Études de l'œuvre de Charles Baudelaire*, Paris, Hachette.
 - 2001, *Les mouvements littéraires des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Hatier.
 - 2003, *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman 1829-1836*, Paris, H. Champion.
 - 2007, *La littérature au quotidien*, Paris, Éd Le Seuil.
- Thérenty M.-È., Vaillant A., 2005, *Presses et plumes*, Paris, Éd. Nouveau Monde.